

Calendrier de paiements 2016-2017

Chers parents,

Cette année, le service de garde fonctionnera avec un calendrier de paiements préétabli. Il n'y aura pas d'envoi d'état de compte à tous les mois. Le paiement est établi selon le nombre de jour de fréquentation prévu à la fiche d'inscription. **Le paiement du mois doit être fait au plus tard pour les dates indiquées ci-dessus.**

Mois	Total des frais selon la fréquentation/mois			Date du chèque	Remarque
	3 jours/sem.	4 jours/sem.	5 jours/sem.		
août*	16, pédagogique (29 août) + 16,2 pour les 30-31 août et 10. ouverture de dossier / famille			1/09/16	1 journée pédagogique*
septembre*	97,20	145,8	162,	15/09/16	1 journée pédagogique*
octobre *	105,3	137,7	153,9	13/10/16	1 journée pédagogique*
novembre *	113,4	137,7	162,	10/11/16	2 journées pédagogiques*
décembre	72,9	105,3	137,7	1/12/16	
janvier *	89,1	113,4	129,6	19/01/17	1 journée pédagogique*
février *	81,	105.3	129,6	9/02/17	2 journées pédagogiques*
mars*	97,2	129.6	153,9	16/03/17	1 journée pédagogique*
avril	97,2	129,6	145,8	13/04/17	
mai*	121,5	145,8	170,1	11/05/17	1 journée pédagogique*
juin	Un état de	compte sera	envoyé le	30/05/17	

*** Ajouter 16 \$ ainsi que les frais de l'activité par journée pédagogique si vous avez inscrit votre enfant.**

Le paiement peut être fait par chèque ou par internet (l'information se trouve dans la pochette d'information). Vous pouvez effectuer une série de chèques postdatés de septembre à mai. ***Aucun argent liquide ne sera accepté.***

Merci de votre collaboration

N.B. Veuillez conserver ce document toute l'année